



Document de cadrage

Avant-propos

Les fiches repères proposées dans cette gamme de ressources sont destinées à accompagner les professeurs dans la mise en œuvre et dans l'évaluation de l'enseignement de connaissance du monde. Cet enseignement s'inscrit dans une démarche novatrice dont les principes et les objectifs associent à un haut niveau de maîtrise linguistique la compréhension d'un monde complexe et un projet avec un partenaire international. Les fiches repères donnent des pistes aux professeurs pour construire et évaluer les trois compétences phares du programme de l'enseignement de connaissance du monde¹ ([BOEN n° 39 du 21 octobre 2021](#)) : se documenter, communiquer et analyser. Elles mettent l'accent sur l'articulation entre travail collectif et engagement individuel de l'élève. Elles visent à apporter des éclairages concrets sur les stratégies pédagogiques à développer, ainsi que sur le positionnement du professeur et de l'élève aux différentes étapes qui jalonnent les deux années du cycle terminal. Les professeurs y trouveront un calendrier de mise en œuvre du projet partenarial dont ils pourront s'inspirer ainsi qu'une fiche dédiée à l'évaluation. Par ailleurs, des fiches repères sont consacrées à des pistes d'exploitation pédagogique dans certaines langues.

Principes généraux de l'enseignement de connaissance du monde

L'enseignement de connaissance du monde vise l'acquisition de connaissances linguistiques et culturelles et le partage de savoirs sur le monde contemporain à travers l'étude des questions vives qui l'animent. Il a pour objectif d'apporter aux élèves une ouverture sur le monde et de favoriser la compréhension de sa complexité en s'appuyant sur :

- les connaissances associées aux thématiques des trois portails du programme (« Penser la société », « Habiter le monde », « Construire l'avenir »), lesquelles sont travaillées en classe dans le cadre de séquences d'enseignement favorisant chez l'élève la capacité d'analyse et l'esprit critique ;

1. Arrêté du 24-9-2021, Programme de l'enseignement de connaissance du monde pour les classes de première et terminale

- la recherche documentaire dans les différents champs thématiques ;
- la conduite du projet partenarial.

Ces deux derniers points constituent un levier important de construction de l'autonomie chez les élèves.

La place centrale de l'autonomie et de la médiation

Il ne s'agit pas tant d'un nouvel enseignement au sens classique du terme que d'une manière nouvelle pour les élèves et le professeur de mettre en synergie toutes leurs connaissances et compétences, qu'elles proviennent du cours de « connaissance du monde », des acquis des enseignements de tronc commun, de spécialités et de section, ou encore de leurs parcours et expériences individuels. Précisons à toutes fins utiles qu'il ne s'agit bien sûr pas pour le professeur d'assurer la coordination entre tous les enseignements du cycle terminal, mais bien d'inciter à la pratique réflexive de l'élève sur son parcours d'apprentissage en classe de première, puis de terminale.

L'enseignement de connaissance du monde s'appuie sur une pédagogie de projet. La médiation et la dimension collective y tiennent une place prépondérante. Les connaissances sont apportées à la fois par le professeur et par les élèves. Chacun contribue à l'apport et au partage de connaissances acquises dans les autres cours, mais aussi à l'occasion d'échanges avec les partenaires. De cette manière, les acquis des uns constituent, après partage, de nouveaux savoirs pour les autres élèves. Le professeur encourage le croisement de ces connaissances, qui sont alors envisagées dans leur complémentarité. Source d'enrichissement, cette mutualisation contribue également à responsabiliser et engager l'élève dans ses apprentissages, à développer son autonomie, mais aussi son sens du travail collaboratif, de l'analyse, et son esprit critique.

Le rôle du professeur comme médiateur

Le rôle du professeur est donc de penser une mise en œuvre de cet enseignement qui guide l'élève et l'aide à réaliser un projet qui peut être au croisement de plusieurs disciplines, tout en alimentant sa réflexion par des apports et des contenus favorisant une mise en perspective des sujets abordés. Le professeur dirige et étaye le travail de l'élève, lui montre comment faire des ponts entre ses différents savoirs, comment croiser les connaissances et les concepts enseignés au lycée. Il jalonne son projet et lui donne les outils méthodologiques et analytiques dont il a besoin. Au sein du groupe classe, le professeur organise aussi les temps et les modalités d'échange, de mutualisation et de médiation. Concrètement, il veille à :

- aider les élèves à faire le lien entre les différents contenus d'enseignement nécessaires à la réalisation de leurs projets ;
- orienter activement le travail de groupe, aider les élèves à identifier et hiérarchiser les points clés pour définir les étapes de leur projet ;
- faciliter l'interaction et assurer une bonne gestion des contributions de chacun aux projets du groupe ;
- mettre en place les conditions de la coopération avec le partenaire étranger ;
- accompagner la prise de recul et aider les élèves à conceptualiser ;
- poser des questions et intervenir pour faire avancer le débat de manière constructive ;
- synthétiser la réflexion collégiale.

Le rôle de l'élève : se documenter, analyser et communiquer

Tout au long du projet, l'élève est amené à :

- apprendre à se documenter et à vérifier la fiabilité des sources retenues;
- prendre des notes (lors de conférences, séminaires, réunions, etc.) afin de rendre mobilisables les contenus abordés;
- résumer un texte en en identifiant les points essentiels;
- collecter des informations et des arguments de différentes sources;
- développer ses compétences d'analyse;
- convoquer les autres enseignements et les mettre en perspective;
- conceptualiser et problématiser;
- s'exprimer clairement, dans le cadre de présentations et d'interactions en classe et hors la classe.

Ainsi, il construit des compétences de médiation en apprenant à :

- participer au travail de veille de la classe en collectant des informations pour les partager, dans le cadre d'une présentation, d'un tour de table, d'un débat, d'une revue de presse;
- contribuer aux autres projets en apportant des éclairages différents et en mettant en perspective les problématiques, en participant activement à la mutualisation des connaissances;
- rechercher l'information spécifique présentant un intérêt immédiat dans un texte source et la transmettre ensuite à un destinataire à l'écrit ou à l'oral (l'accent est mis dans ce cas sur la pertinence d'un contenu spécifique);
- expliquer à son destinataire des données issues de diagrammes, de figures ou d'autres visuels, en présenter les tendances et en interpréter les points importants;
- identifier et expliquer au destinataire, au public visé, l'objectif et le point de vue exprimés dans le document original;
- travailler de façon coopérative dans un groupe pour construire du sens;
- intégrer la dimension collective dans la résolution de problèmes, la recherche d'idées (*brainstorming*), l'élaboration de concepts et le travail sur projet.

Focus sur le projet partenarial : quelles attentes ? Quelles mises en œuvre ?

« Pour donner corps à ce perfectionnement linguistique et culturel, l'élève s'engage dans un projet individuel en lien avec un partenaire d'un des pays de la langue qu'il étudie. » [BOEN n° 39 du 21 octobre 2021](#)

L'engagement de l'élève est au cœur du projet partenarial de l'élève. Ce projet entraîne l'élève à soutenir un projet dans la durée, à en tirer des enseignements, à se décentrer en mettant les savoirs, les langues et les cultures en perspective. Dans le cadre de son projet, l'élève développe des compétences transversales et citoyennes. Les prises d'initiative des élèves, leur aptitude à être force de proposition auprès des acteurs du projet – partenaire, professeurs et camarades – sont à encourager et valoriser.

Il s'agit aussi d'une réflexion sur le sens que l'on donne à une relation partenariale et à un travail commun autour d'un objet d'étude partagé avec un partenaire.

Relation partenariale : il s'agit d'une relation symétrique, respectueuse de chaque partie. Ce principe se décline autour de la notion de « co » : collaborer, co-définir, co-construire, co-produire. Le partenaire se doit d'être associé à toutes les étapes du projet pour que son engagement ait du sens et fasse écho à celui de l'élève. La posture réflexive vaut pour les deux parties car le partenaire, lui aussi, est amené à reconsidérer certains aspects de sa culture, en percevoir les singularités, grâce à la médiation de l'autre, à cette démarche d'ouverture à l'altérité. Il s'agit de construire une relation de confiance qui prend en compte l'intérêt mutuel des deux parties.

Un projet adapté au contexte de chaque élève et au partenariat retenu

Le projet dans sa conception doit avoir une visée pragmatique. Il peut se mettre en œuvre de différentes manières en fonction du degré de coopération entre le lycéen et son partenaire (cf. fiche identifier un partenaire). Le cas échéant, il peut prendre la forme d'une réalisation concrète : publication écrite (article, essai, compte-rendu, entretien...), exposition, organisation d'un événement. Dans tous les cas, le professeur porte une attention particulière au cheminement intellectuel et au développement de compétences transversales liées à la conduite de projet dans un contexte interculturel :

- recherche documentaire ;
- extraction et hiérarchisation des informations pertinentes ;
- écoute active ;
- capacité à se décentrer pour laisser la place à la parole de l'autre ;
- capacité à formuler des propositions – les présenter, argumenter, contre-argumenter, nuancer les propos avec finesse dans un registre de langue adapté, négocier un compromis, etc.

Un projet encadré par l'équipe pédagogique et construit au fil des deux années

- Accompagner l'élève dans l'identification du ou des partenaires adéquats (typologie de partenaires, pistes, contacts, modalités de prise de contact, stratégie à mettre en place par l'élève pour solliciter le réseau de contacts potentiels d'un partenaire qui aurait décliné le projet, etc.) ne doit pas conduire le professeur à se substituer à ses efforts et à son engagement dans cette recherche, lesquels font partie intégrante du projet et demeurent donc de sa responsabilité. En cas de difficultés à identifier un partenaire, les enseignants n'hésiteront cependant pas à soutenir plus activement l'élève dans sa démarche.
- Aider l'élève à maintenir le cap sur deux années en gardant à l'esprit que la dimension interpersonnelle, au-delà des acquis d'apprentissage visés, est à cultiver et préserver parce qu'elle fonde le projet. Veiller à ce qu'il construise une relation respectueuse et de qualité afin qu'elle puisse se pérenniser pour de futures cohortes d'élèves.
- Développer un travail transversal avec des collègues – professeur documentaliste, professeurs d'enseignements de spécialité, professeurs des enseignements spécifiques au BFI, professeurs principaux – et assurer une bonne communication tout au long du projet.
- Accepter les moments de découragement, d'incompréhension, le respect partiel de la feuille de route ou de l'agenda temporel, les changements de cap et évolutions éventuels comme autant de marqueurs d'un projet qui vit et ne suit pas nécessairement le cours envisagé.
- Accepter que le résultat final soit partiel, incomplet dès lors qu'il témoigne d'une démarche sincère et investie ; savoir aussi reconnaître et valoriser les réalisations abouties.